

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## IFP Luxembourg Fund - Global Age Fund, classe EUR (LU0854762894) un compartiment de IFP Luxembourg Fund

Ce compartiment est géré par IFP Investment Management S.A..

## Objectifs et politique d'investissement

### Objectifs

Le compartiment IFP Luxembourg Fund - Global Age Fund investit majoritairement dans des titres de sociétés qui bénéficient du vieillissement de la population. L'objectif à long terme du compartiment est de battre les marchés actions.

### Politique d'investissement

Le compartiment est géré activement. Le processus d'investissement se base sur une analyse rigoureuse des qualités financières et durables des sociétés. Le compartiment investit dans des titres d'entreprises tirant bénéfices du vieillissement de la population. Les sociétés sélectionnées peuvent appartenir aussi bien à des secteurs cycliques que non-cycliques, comme les secteurs de la santé, des produits alimentaires, des produits de luxe et des services financier.

Le compartiment investit à l'échelle mondiale de la manière suivante :

- jusqu'à 100% dans des actions cotées ;
- jusqu'à 10% dans d'autres actifs (comme des obligations) à titre

accessoire ;

- jusqu'à 49% en liquidités à vue et à terme ainsi qu'en instruments du marché monétaire à court terme ;
- le compartiment peut utiliser dans un but de couverture ou de bonne gestion du portefeuille des produits dérivés ;
- dans un objectif d'optimisation du rendement du compartiment, des positions «long» et «short» peuvent être mises en place.

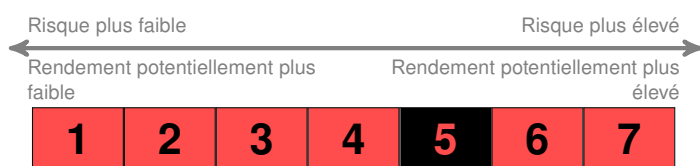
Les investisseurs sont autorisés à demander le rachat de leurs parts quotidiennement.

Les revenus attribuables à cette classe de parts sont réinvestis (capitalisés).

### Recommandation

Le compartiment est particulièrement adapté pour un investisseur dynamique appréciant le rendement des marchés actions en y assumant le risque associé.

## Profil de risque et de rendement



L'indicateur représente le risque de fluctuation de la valeur nette d'inventaire par part, et est susceptible de changer au cours du temps.

La catégorie 5 signifie un risque relativement élevé et par conséquent des pertes ou bénéfices potentiels également relativement élevés.

La catégorie la plus basse de l'indicateur synthétique ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Cet indicateur du risque a été déterminé sur base de la performance historique et simulée des 5 dernières années et ne saurait être considéré comme un indicateur fiable du profil de risque futur du compartiment.

Plusieurs types de risques ne sont pas intégralement pris en compte par l'indicateur et peuvent influencer la valeur nette d'inventaire de la part :

- **Risque de liquidité** : lorsque les conditions de marchés sont inhabituelles et caractérisées par des volumes particulièrement faibles le compartiment peut rencontrer des difficultés pour les achats et les ventes de positions du fonds.
- **Risque de contrepartie** : Problèmes d'une contrepartie face à ses obligations vis à vis du fonds pouvant influencer négativement sa valeur.
- **Risque opérationnel** : Défaillances dans les processus opérationnels pouvant influencer négativement la valeur du fonds.

Des informations plus détaillées sur les risques propres au compartiment figurent dans le prospectus, qui est disponible au siège de la société de gestion.

## Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
<b>Frais d'entrée</b>	5,00%
<b>Frais de sortie</b>	0,50%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
<b>Frais courants</b>	1,93%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
<b>Commission de performance</b>	Néant

La gestion courante et la conservation de l'actif du fonds ainsi que la distribution de ses parts sont financées depuis les commissions et autres frais. Les frais imputés diminuent les perspectives de revenu de l'investisseur.

Les commissions d'émission et de rachat indiquées correspondent à des montants maximum. Le pourcentage appliqué peut se révéler in-

férieur dans certains cas. Votre conseiller financier peut vous aider à déterminer la commission qui vous est applicable.

Cette classe de parts autorise la conversion en parts du même compartiment ou d'un autre compartiment. Une commission de conversion d'un montant maximum de 0.50% est facturée au titre de la conversion de parts.

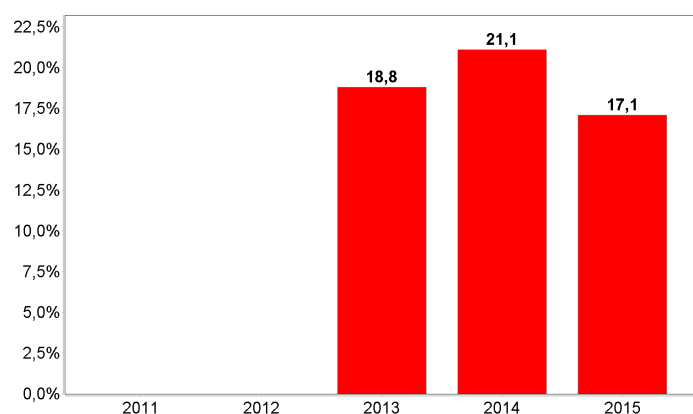
Les frais courants se rapportent aux frais d'une année entière et ont été calculés au 31.12.2015. Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Ce pourcentage exclut ce qui suit :

- les frais de transaction sur titres, à l'exception des commissions d'émission et de rachat acquittées par l'OPCVM lors de l'achat ou de la vente de parts d'autres OPCVM.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion.

## Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.

La performance passée a été calculée en EUR.

Le compartiment a été lancé en 2012.

La classe de parts a été lancée en 2012.

## Informations pratiques

### Banque dépositaire

Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg

### Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires, le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels ainsi que les prix les plus récents sont disponibles sans frais au siège de la société de gestion.

Le prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel du fonds sont disponibles en français. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

### Responsabilité

La responsabilité de IFP Investment Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec

les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

### Fiscalité

Le fonds est régi par la législation fiscale luxembourgeoise, ce qui pourrait avoir une influence sur vos investissements en fonction de votre propre domicile.

### Informations spécifiques

Le compartiment IFP Luxembourg Fund - Global Age Fund est composé de plusieurs classes de parts.

IFP Luxembourg Fund est composé de plusieurs compartiments.

Les actifs et les passifs d'un compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments.

Les parts peuvent être converties en parts d'une autre classe du même compartiment ou d'un autre compartiment. Des informations supplémentaires relatives à ce droit se trouvent dans le prospectus à la rubrique "Prix de conversion".

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

IFP Investment Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16.02.2016.